
Supplique au Roi dans une affaire opposant l'Université de Poitiers à l'ordre des Minimes de la même ville.

Numéro d'inventaire : 1979.36999

Auteur(s) : Mayaud

Type de document : texte ou document administratif

Éditeur : non renseigné (Poitiers)

Période de création : 1er quart 18e siècle

Date de création : 1720

Description : Feuillet pris dans un livre relié. Texte imprimé. Frontispice et lettrine.

Mesures : hauteur : 353 mm ; largeur : 238 mm

Notes : Requête adressée au roi (Louis XV dans sa minorité) et au comte de Maurepas, secrétaire d'Etat en 1720. Les recteur, chancelier et docteurs de l'Université de Poitiers se plaignent de ce que les Minimes aient fait soutenir en novembre 1719 une thèse dans leur école, sans la supervision et la présidence des autorités universitaires. Malgré une injonction de ne pas renouveler le fait, ils ont récidivé en août 1720, et marqué clairement leur mépris pour et leur volonté d'indépendance envers l'université. Les suppliants rappellent ce qui fonde les droits de l'université au contrôle de tous les actes publics dans sa juridiction, et demandent au Roi d'interdire aux Minimes de faire soutenir des thèses sans l'accord et la présidence de l'université.

Mots-clés : Diplômes universitaires

Filière : Université

Niveau : Supérieur

Nom de la commune : Poitiers

Nom du département : Vienne

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 8

Lieux : Vienne, Poitiers